



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA GENÉTOUZE
DU 6 JUIN 2017**



Le six juin deux mille dix-sept (06/06/2017), le conseil municipal de la commune de LA GENÉTOUZE, légalement convoqué le premier juin deux mille dix-sept (01/06/2017), s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PLISSONNEAU, Maire.

<u>Membres en exercice :</u>	19
<u>Présents :</u>	PLISSONNEAU Guy – ROY Pierre - ROUTHIAU Jean – MOLLÉ Nathalie – RICHARD Evelyne - BROSSARD Sylvie – COUSSOT Carole – DELAVAUD Christine - FRADET Jean-Pierre- GUIET Jérôme - MACÉ Caroline - PAILLAT Céline - RABILLÉ Laurent - RENAUD Stéphane - RICOLLEAU François
<u>Absents ou Excusés :</u>	COUSSEAU Félix – AUBRET Béatrice – BARTHÉLÉMY Éric-LETARD Céline
<u>Pouvoirs :</u>	COUSSEAU Félix à FRADET Jean-Pierre BARTHÉLÉMY Éric à RABILLÉ Laurent LETARD Céline à RICOLLEAU François
<u>Secrétaire de séance :</u>	MOLLÉ Nathalie

1. ☞ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu du 9 mai est approuvé

2. ☞ Fonctionnement de la commune :

A. Assurance du Personnel

Vu la résiliation du lot 5, risques statutaires, du marché d'assurances

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une nouvelle consultation a été lancée.

Au vu des résultats, il propose de retenir Alternative Courtage :

- Taux de 5.13% avec une franchise de 30 jours
- Montant estimatif global du marché : 60 000 € pour les 5 ans ½ (1/07/2017 – 31/12/2022)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (Monsieur Pierre ROY ne participe pas au vote)

ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat et tous les documents nécessaires

B. Personnel - recrutement

La commune, en partenariat avec le club de handball du Poiré Sur Vie, propose une animation hand dans le cadre des Temps d'Activités Péri-éducatives.

Le contrat de l'animatrice avec le club s'est arrêté le 31 mai 2017. Afin de finir l'année scolaire, Monsieur le Maire propose de faire un contrat à durée déterminée d'un mois (juin 2017) à l'animatrice.

Celle-ci sera recrutée sur le grade d'adjoint d'animation – Indice brut 356 – Indice Majoré : 332

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat à durée déterminée et tous les documents nécessaires

3. ☞ **Commission Patrimoine** : Assainissement

A. Choix entreprises pour assistance technique station et postes de refoulement

La convention d'assistance technique pour la station d'épuration conclue entre la SAUR et la commune arrive à son terme le 31 décembre 2017.

3 sociétés ont été consultées : SAUR, STGS et VÉOLIA

Vu la convention d'assistance technique pour la surveillance et l'entretien de la station d'épuration proposée par la SAUR pour 2 ans reconductible 2 fois 1 an

Vu les montants définis dans la convention portant le cout global estimatif à 24 000 € HT pour les 4 ans ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes de la convention.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et les documents nécessaires.

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget Assainissement.

B. Choix maîtrise d'œuvre pour lits de roseaux et réhabilitation réseaux

Monsieur RABILLÉ rappelle au conseil municipal qu'un diagnostic sur les réseaux et la station d'épuration a été réalisé par la SICAA.

Au vu de celui-ci, il a été décidé de créer 4 lits de roseaux supplémentaires et de réhabiliter une partie du réseau d'assainissement.

Pour ce faire, un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre a été lancé.

Au vu des réponses, la commission patrimoine propose de retenir la société 2LM pour 20 000 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE la proposition de 2LM pour 20 000 € H.T. (mission globale).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat et tous les documents nécessaires.

PRÉCISE que cette dépense sera affectée au budget Assainissement.

C. Achat terrain

Monsieur ROUTHIAU rappelle au conseil municipal que dans le cadre de l'agrandissement futur de la station, il convient d'acheter du foncier.

Il propose d'acquérir le terrain cadastré ZC 169 d'une surface de 6 309 m² au prix de 6 646.35 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE d'acquérir la parcelle ZC 169

AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut, le 1^{er} adjoint, à signer l'acte de vente et tous les documents nécessaires.

PRÉCISE que cette dépense sera affectée au budget Assainissement.

4. ☞ Commission Foyer Rural – Restaurant scolaire

A. DETR

Vu la délibération 004/2017 du 30 janvier 2017 relative à la rénovation énergétique et mises aux normes du complexe Foyer Rural – restaurant scolaire.

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de solliciter la DETR et non le FSIL pour le foyer rural.

Le tableau des subventions sollicitées est donc modifié ainsi :

	Foyer Rural		Restaurant scolaire	
	Dépenses HT	Recettes	Dépenses HT	Recettes
Travaux + bureaux	980 875 €		781 635 €	
DETR		294 263 €		234 491 €
FSIL				
Sydev		50 000 €		50 000 €
Yon et Vie (Leader)		30 000 €		30 000 €
Emprunt/Autofinancement		606 612 €		467 144 €
Total	980 875 €	980 875 €	781 635 €	781 635 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

SOLLICITE la DETR pour le dossier du Foyer rural

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

B. Etat d'avancement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'appel d'offres est lancé.

Les entreprises ont jusqu'au 26 juin – 12h pour déposer leur offre

5. Commission Enfance Jeunesse

A. Journée de la jeunesse

Madame RICHARD présente aux élus le flyer pour la journée de la jeunesse. Elle rappelle que celle-ci aura lieu le samedi 2 septembre.

Elle précise qu'un mail va être envoyé aux élus pour connaître leur disponibilité pour cette journée.

B. Temps d'Activités Péri-éducatifs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le nouveau gouvernement a un projet de décret permettant le retour à la semaine des 4 jours.

L'équipe enseignante est favorable à ce retour

Un conseil d'école aura lieu le lundi 19 juin, il se positionnera sur le rythme scolaire souhaité.

Les familles vont être consultées la semaine prochaine pour recueillir leur avis.

C. Travaux école

Les travaux de l'école avancent normalement. Ils devraient être terminés pour le 15 juillet. Ensuite, la société de nettoyage pourra intervenir et le réaménagement pourra se faire.

Le réaménagement se fera avec le service technique, les élus disponibles sur la 2^{ème} quinzaine de juillet. A cette période, les parents sont difficilement mobilisables.

6. Commission Finances - Urbanisme :

Monsieur ROY informe le conseil municipal que sur les 16 lots du Haut Chambourg, 9 sont réservés et 1 est optionné

7. Commission Communication : Paysage de votre commune

Madame MOLLÉ informe le conseil municipal que cette année la commune participe à l'opération « paysage de votre commune ».

Le jury s'est réuni le 29 mai et 6 maisons ont été retenues. Celle arrivée en tête a été mentionnée à la CCVB pour le jury intercommunal.

Les résultats communaux seront dévoilés en octobre.

Madame MOLLÉ rappelle que la balade entre 2 rives se déroulera le 12 juillet sur la commune.

8. Commission Action Sociale

A. Mutualité retraite

Madame BROSSARD rend compte de la réunion avec les 3 personnes de mutualité retraite dans le cadre de la résidence des grands chênes.

L'étude de faisabilité réalisée par CERUR leur a été présentée.

Ils s'interrogent sur les mêmes problématiques que nous. Ils ont apprécié notre démarche : à savoir exposer notre projet avant que celui-ci soit définitif
Ils sont présents à Aizenay, à la résidence Villeneuve

B. Semaine bleue

Monsieur FRADET informe le conseil municipal que la semaine bleue nationale se déroulera du 2 au 6 octobre

Pour La Genétouze, les animations suivantes seront proposées :

- Forum du bien vieillir (29/9 à Aizenay)
- Visite du musée du Daviaud : date restant à définir
- Animation intergénérationnelle autour du dessert d'autrefois pendant les vacances d'octobre.

9. ☞ Communauté de Communes Vie et Boulogne

A. Compte-rendu des commissions

1 – culture

Madame MOLLÉ fait le compte-rendu de la commission culture, il en ressort :

- Depuis que le conseil départemental a arrêté son aide financière pour l'éveil musical, certaines communes ont arrêté de proposer cela aux écoles. De ce fait, une réflexion est engagée pour proposer l'éveil musical à tous les cycles 2 en partenariat avec les écoles musiques du territoire
- Une chartre des bénévoles va également être proposée dans le cadre des médiathèques

2 – parentalité

Madame RICHARD fait le compte-rendu de la commission Action éducative, il en ressort :

- Présentation de la structure « Pomme verte », lieu d'accueil enfants-parents. Une matinée délocalisée de ce service est à l'étude
- Le marché pour le transport à la piscine a été attribué au groupement Nomballais/Hervouet
- Une réunion est programmée à la CCVB afin de présenter l'ensemble de services de la communauté de communes aux directeurs d'école et collègues.

3 - PLUiH

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLUiH, une réunion regroupant les commissions PLUiH, action sociale et Habitat a eu lieu, il en ressort :

- un solde migrant très important.
- Réflexion sur les équipements culturels et sportifs à mener
- 96% de l'habitat sont des maisons, 4% seulement des collectifs

B. Bureau communautaire du 6/6

Monsieur le Maire fait un compte-rendu du dernier bureau communautaire :

- Création d'un bâtiment de stockage
- Le conseil départemental va reprendre la compétence déléguée au CLIC. La communauté de communes doit se positionner sur la poursuite de la mission de coordination.
- Réunion annuelle des élus le 12 octobre à Aizenay

10. Syndicat Yon et Vie

Monsieur le Maire évoque les grands thèmes du dernier comité syndical :

- Lancement de la révision du SCOT
- Validation de la chartre interScot Vendée
- Mise en place d'une enveloppe pour la sensibilisation aux changements climatiques

11. Points divers

A. Elections législatives

Monsieur le maire rappelle que les élections législatives ont lieu les 11 et 18 juin. Les bureaux de vote ferment à 18h.

B. Portes ouvertes du 17 juin

Monsieur le maire rappelle qu'il y a des portes ouvertes le 17 juin sur l'exploitation de Jean-Marc AUBRET

C. Dates à retenir

- 11 et 18 juin : législatives (jusqu'à 18h)
- 11 juin : animation estivale

- 2 septembre : journée de la jeunesse

- 7 octobre : GenéZik
- 12 octobre : réunion annuelle des élus

- 11 novembre : Au Poiré Sur Vie

Dates des prochaines réunions du conseil municipal à 20h30 :

11 juillet
5 septembre
3 octobre
7 novembre
5 décembre